

SAUVETEUR SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

Action d'adaptation et développement de compétences

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Être capable de mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Être capable de situer le cadre réglementaire de son intervention.
- Être capable d'inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention.
- Être capable de participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Être capable de réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Être capable d'alerter et faire alerter.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.

Contenu – Selon le programme INRS

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

PRÉREQUIS & PUBLIC VISÉ

Maîtrise du français
Tout public

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail avec réponse sous 24h.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIF

230€ / personne (inter)

A partir de 1000€ / groupe (intra).

Formateur

Formateur SST certifié INRS et enregistré dans FORPREV

SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT



st-formation-33@stformation33.fr



06 31 80 89 90

Document mis à jour le 13/10/2025

Méthodes et outils pédagogiques

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe de 4 à 10 personnes.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, tableaux blanc...

Pratique : Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulés...

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation : Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS à travers des grilles de certification des compétences. L'évaluation pour la validation du certificat se fait par contrôle continu sous forme orale, durant la totalité de la formation et sous forme de mise en situation pratique.

Certification



L'évaluation continue, selon des critères définis par l'INRS et portés sur un document national (Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST) permet, si elle est favorable, de délivrer un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Ce certificat pour rester valable, impose une formation maintien et actualisation des compétences tous les 24 mois.

Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation.

Validation de blocs de compétences : Non

Passerelles et équivalences

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Premiers Secours Citoyens » (PSC).

Suites de parcours et débouchés

Reconnaissance des compétences en prévention à travers la fonction d'auxiliaire en prévention.



Document mis à jour le 13/10/2025